

Projet éolien du Moulins-en-Tonnerrois

■ Lettre d'information n°1 - Janvier 2021



**Le prochain
rendez-vous**

ÉDITO

Chères habitantes, chers habitants,

Depuis 2019, Velocita Energies et Billas Avenir Energie (BAE) ont décidé d'unir leurs expertises pour développer ensemble le projet éolien du Moulins-en-Tonnerrois.

Convaincues de l'importance d'échanger et de co-construire un projet avec le territoire, nous avons décidé de lancer une démarche de concertation, accompagné de Mazars. A l'automne 2020, l'équipe Concertation de Mazars a réalisé une étude des perceptions auprès d'un certain nombre d'acteurs du territoire. Le but était de recueillir les perceptions sur l'éolien en général, sur le projet en particulier mais aussi les attentes des habitants rencontrés.

Avec cette démarche, que nous souhaitons la plus positive et ouverte possible, nous nous engageons à vous tenir régulièrement informés des actualités et de l'évolution du projet, notamment par le biais de lettres d'informations comme celle-ci.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette première lettre d'information et profitons de cette occasion pour vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021 !
A très bientôt,

Maria CANDAMIL, Cheffe de projet éolien Velocita énergies
Dorine TEA, Chargée de projets énergies renouvelables, BAE

Afin de vous partager les avancées du projet et d'initier les réflexions autour du projet, Velocita Energies, BAE et Mazars ont le plaisir de vous convier au :

1^{er} ATELIER DE CO-CONSTRUCTION
Rendez-vous le 25 février 2021
de 18h30 à 20h30

à la salle communale de la mairie
sous réserve de nouvelles annonces
gouvernementales.

Afin de préparer au mieux votre venue, merci de vous inscrire :

Sur le site du projet :
www.projet-eolien-met.alterconcerto.fr

ou de contacter Marion LE FLOC'H :

Par mail : marion.le-floch@mazars.fr

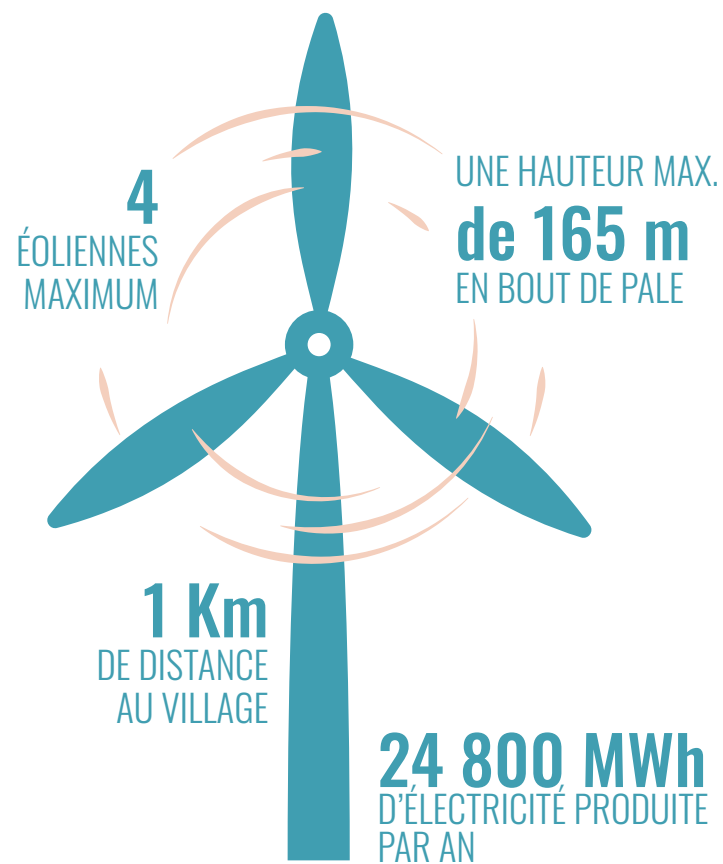
Par téléphone : 06 67 67 03 01



Le projet éolien du Moulins-en-Tonnerrois

Depuis 2019, les sociétés Velocita Energies et Billas Avenir Energie (BAE) développent un projet éolien sur la commune de Moulins-en-Tonnerrois, dans la continuité du parc existant sur la commune et sur celle de Pasilly.

Différentes études d'impacts sont en cours ou seront lancées dans les mois à venir. Elles permettent, entre autres, de définir une zone favorable à l'implantation d'éoliennes.



LE CALENDRIER DU PROJET

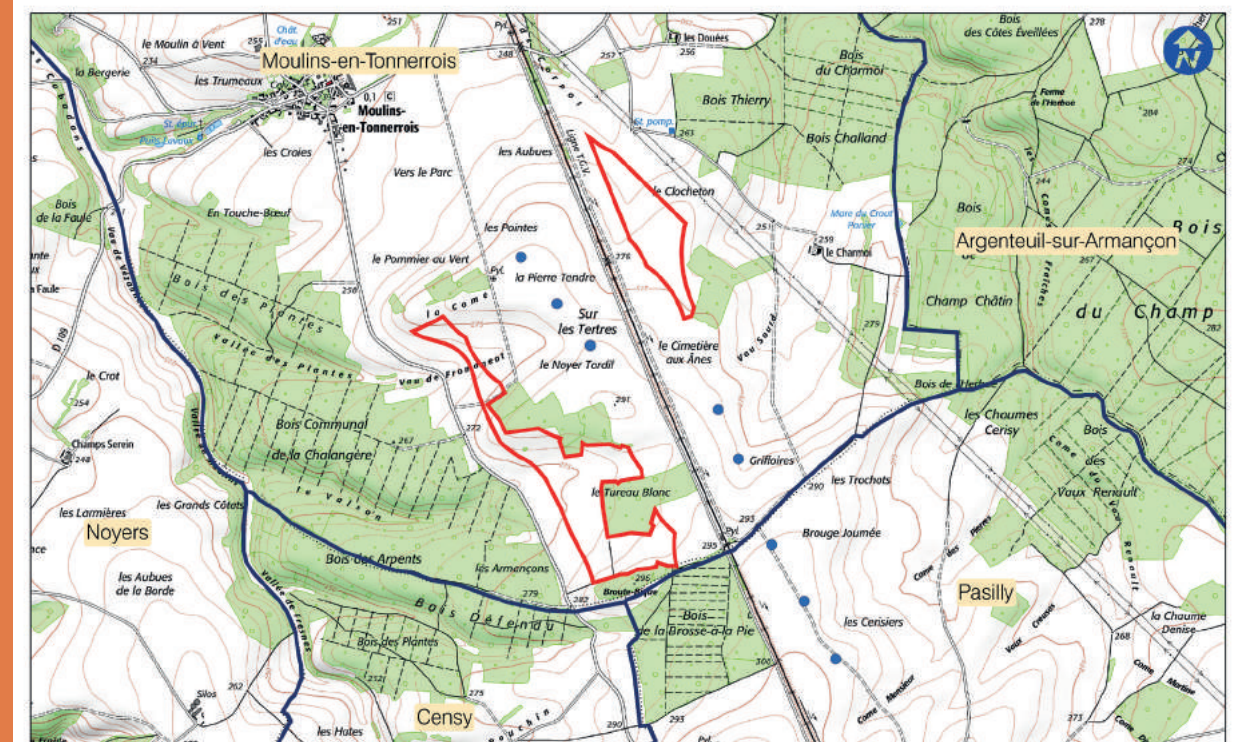


Les études menées autour du projet

QUELLES SONT LES ÉTUDES MENÉES ?

Dans le cadre d'un projet éolien, plusieurs études de faisabilité sont réalisées : étude acoustique, étude écologique, étude paysagère et étude de vent. Ces études visent à préciser le projet, tout en identifiant des mesures d'évitement, de réduction et de compensations des impacts identifiés. Elles permettent également de proposer une trame d'implantation d'éoliennes la plus cohérente possible avec les différentes contraintes préexistantes et les spécificités du territoire.

DÉCOUVREZ LA ZONE D'ÉTUDE DU PROJET



ZOOM SUR L'ÉTUDE ÉCOLOGIQUE

L'étude écologique, réalisé par le bureau d'étude indépendant, Siteléco, permet d'étudier, sur au moins un cycle biologique complet (soit environ un an), les impacts potentiels d'un parc éolien sur la faune et la flore environnante.

SES OBJECTIFS :

- Étudier la zone d'implantation et les potentielles contraintes environnementales à prendre en compte dans la conception du projet éolien ;
- Émettre des préconisations dans le but d'éviter, de réduire ou de limiter (mesures ERC) les potentiels impacts du parc éolien sur son environnement.

Légende

Zone d'étude Limite communale

Parc en service

Réalisation: Velocita Energies
Date: 10/12/2020
Projection: RGF93 1/15 000 éme
Source: VE-GIS, Scan 20 IGN



La démarche de concertation

Une démarche de concertation volontaire

Au travers d'une démarche de concertation et de co-construction avec les acteurs locaux, nous souhaitons que le projet éolien du Moulins-en-Tonnerrois devienne une opportunité pour le territoire et son développement.

Les objectifs de la démarche de concertation

- **Échanger régulièrement ensemble**, en répondant aux questions que vous vous posez;
- **Vous associer aux étapes clés du projet**, via des ateliers de coconstruction;
- **Vous informer régulièrement sur la démarche de concertation** via plusieurs canaux (lettre d'information, site internet, etc.)



Un site internet dédié

Vous souhaitez découvrir le site du projet ? Suivez notre petit pas à pas !



ACCÉDER AU SITE EN 2 ÉTAPES !

1. Ouvrez votre navigateur internet et rentrez l'adresse **www.projet-eolien-met.alterconcerto.fr**

ou bien flashez ce code



2. Cliquez sur « sur connecter », remplissez les champs identifiants et mot de passe puis validez votre compte !



DÉCOUVRIR LE PROJET

- **La page d'accueil** : pour voir les dernières actualités, le projet en bref, les dates des événements
- **La page « Le projet »** : pour découvrir le projet, les développeurs et la foire aux questions



SUIVRE LES ÉTAPES DE LA CONCERTATION

- **La page « la démarche de concertation »** : pour comprendre les étapes clés de la démarche
- **La page « s'inscrire aux rendez-vous de la concertation »** : pour suivre le planning des événements et s'y inscrire
- **La page « les documents de la concertation »** : pour accéder aux lettres d'information, comptes-rendus, etc.



CONTRIBUER ET DÉBATTRE

- **La page « Vos contributions »** : pour proposer des idées, commenter et voter pour celles des autres.

Maria CANDAMIL
Cheffe de projets éoliens
Velocita énergies
06 48 26 37 57
mcandamil@velocitaenergies.fr

Dorine TEA
Chargée de projets énergies renouvelables
BAE
06 68 65 42 34
d.tea@bae-energie.com

Marion LE FLOC'H
Consultante
Mazars, équipe Concertation
06 67 67 03 01
marion.le-floch@mazars.fr